

Chers collègues
Mesdames, Messieurs

Formation, recherche, innovation: il n'est pas de votation ou de débat parlementaire dans lequel l'un ou l'autre de ces thèmes ne s'invite d'une manière ou d'une autre. Oui, le capital le plus précieux de la Suisse est la qualité de sa formation, avec les offres de formation correspondantes. Or, nous n'avons que trop peu de personnel qualifié en propre. Voilà pourquoi investir dans la formation, la recherche et l'innovation est pour nous d'une importance primordiale. Nous devons investir dans nos capacités de former les meilleurs talents et les encourager à mener leurs recherches ici, afin qu'ils renforcent ainsi notre capacité d'innovation et notre économie. Cela donne du même coup à la Suisse le lustre nécessaire pour attirer d'autres pointures internationales.

A la faveur du message sur la formation, la recherche et l'innovation, nous avons réussi en 2016 à établir une base financière acceptable. Nous savons que les ressources mises désormais à disposition constituent un minimum en comparaison internationale, si nous souhaitons maintenir nos positions de pointe et rester l'un des pays les plus innovateurs du monde.

Si vous n'avez pas encore rejoint notre groupe parlementaire pour la Formation, la recherche et l'innovation (GP FRI), je vous invite à le faire. Au moins deux fois par année, chers/chères collègues, nous convions nos membres à des manifestations auxquelles prennent part des intervenants de qualité qui, en tant que représentants de l'économie, des milieux de la recherche et du secteur de la formation ainsi que des autorités, vous informent sur les nouveautés, innovations et tendances observées dans le monde entier. Si vous désirez être des nôtres, merci de nous renvoyer la déclaration d'adhésion ci-jointe.

Depuis des années, le GP FRI gère les discussions actuelles et à venir sur les questions liées à la formation et à la recherche, par conséquent à l'innovation.

Voilà pourquoi (voir agenda ci-annexé), je vous invite très cordialement à notre traditionnelle séance, qui aura lieu le : **jeudi 16 mars 2017, à midi, à l'hôtel Bellevue Palace.**

Parlement – session de printemps 2017

16.3904 Postulat Fetz "Attribuer les contingents de main-d'œuvre en provenance d'Etats tiers en fonction des besoins" CE, jeudi 09 mars

Le Conseil des Etats sera bien inspiré de donner suite à ce mandat: la Conseillère aux Etats Fetz pose la bonne question sur la manière dont sont attribués aujourd'hui les contingents de travailleurs en provenance d'Etats tiers et son postulat demande au Conseil fédéral d'étudier un nouveau mode d'attribution de ces contingents aux cantons.

La démarche est judicieuse: étant donné que tous les cantons n'ont pas les mêmes besoins en travailleurs d'Etats tiers - en 2016, par exemple, les contingents de certains cantons étaient épuisés avant terme -, un réexamen du système actuel a tout son sens.

Aujourd'hui, la répartition des contingents d'Etats tiers suscite tous les six mois des controverses parmi les cantons et au niveau de la Confédération. Il est temps de procéder à un état des lieux approfondi et de s'intéresser à un autre système de répartition susceptible de fournir à notre pays les travailleurs qualifiés dont il a besoin.

Recommandation: OUI au postulat "Attribuer les contingents de main-d'œuvre en provenance d'Etats tiers en fonction des besoins"

16.027 Loi sur les étrangers. Gestion de l'immigration

Limitation de l'immigration - mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse - contre-projet direct à l'initiative RASA: procédure de consultation

En décembre, nous sommes tombés d'accord, au Parlement, sur une "préférence indigène light". Cette réglementation devrait, en principe, favoriser la mise en valeur du **potentiel de travail disponible dans le pays**. Elle prévoit l'obligation d'annoncer les postes vacants aux Offices régionaux de placement (ORP) et donne au Conseil fédéral la compétence de prendre des "**mesures correctives appropriées**" en cas de graves problèmes économiques ou sociaux. Reste à savoir dans quelle mesure ces dispositions couchées sur le papier feront leur preuve dans la pratique. En adoptant cette variante, on s'assure également que les élèves, étudiant(e)s et post-gradués étrangers désireux de fréquenter des écoles et universités suisses ne seront pas contingentés.

La procédure de consultation sur la contre-proposition à l'initiative RASA "Sortons de l'impasse", qui veut tout bonnement sortir de la Constitution ses nouvelles dispositions sur l'immigration, court jusqu'au 1^{er} mars 2017. Nous analyserons à ce sujet le message du Conseil fédéral annoncé pour fin avril. Les variantes soumises à consultation par le Gouvernement laissent de nombreuses questions ouvertes - et la lecture du message nous permettra de savoir si le Conseil fédéral recommande un cap au Parlement ou s'il se repose de nouveau sur les deux Chambres pour prendre des décisions sans orientation ni consigne.

Perspective - Rencontre GP FRI printemps 2017

Le grand laboratoire suisse dédié aux sciences naturelles et aux sciences de l'ingénieur

L'Institut Paul Scherrer PSI est le plus grand **centre** de recherche de Suisse dédié aux **sciences naturelles** et aux **sciences de l'ingénieur**. Il pratique une recherche de pointe sur la matière et les matériaux, l'homme et la santé, l'énergie et l'environnement. Dans ses murs, la formation initiale et la formation continue occupent une place centrale: environ un quart des collaborateurs du PSI sont des apprentis, des doctorants ou des postdoctorants.

Les ressources FRI que le Parlement a promises en 2016 pour les 4 prochaines années assurent l'essentiel de l'exploitation. Principal centre de recherche énergétique de Suisse opérant avec de l'argent public, le PSI fournit, avec ses activités de recherche très spécifiques, une contribution majeure particulièrement bienvenue dans le débat actuel sur le tournant énergétique, les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire. Avec leurs différents projets de recherche, l'industrie et l'économie énergétique sont des partenaires très importants de cet institut.

En 2015, plus de 330 doctorants faisaient de la recherche au PSI. Avant cela, ils avaient étudié principalement la physique, la chimie et les sciences de l'ingénieur, pour la plupart aux EPF de Zurich et de Lausanne, aux universités de Berne et de Zurich ainsi qu'à l'étranger.

Plus de 100 scientifiques du PSI enseignent dans une haute école ou une haute école spécialisée suisse. Chaque année, plus de 2'500 scientifiques de Suisse et du monde entier utilisent les installations du PSI: ils peuvent y réaliser des expériences qui ne seraient pas possibles ailleurs.

Le PSI appartient au domaine des EPF, formé de l'EPF Zurich, de l'EPF Lausanne et des centres de recherche Eawag, Empa et WSL.

Agenda de la réunion de session du jeudi 16 mars 2017, dès 12h30

«De la recherche fondamentale aux applications: l'Institut Paul Scherrer»

Exposé du prof. Joël Mesot, directeur du PSI

Jeudi 16 mars 2017, dès 12h30 (lunch) à 14h30, à l'hôtel Bellevue Palace, Berne

Début de la manifestation: 13h00

Programme

Dès 12h30	Apéritif et lunch
13h15	Salutation et introduction par le Conseiller national Gerhard Pfister , président du Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI
13h30	Exposé introductif: « De la recherche fondamentale aux applications: l'Institut Paul Scherrer » Prof. Joël Mesot, directeur du PSI
14h00	Questions - réseautage
14h30	Clôture

Je me réjouis de pouvoir vous tous saluer lors de notre rencontre.

Merci de nous faire parvenir votre inscription à l'adresse : info@pgbfi.ch

Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui offre des emplois intéressants au personnel autochtone et étranger et qui puisse, demain comme hier, rester un moteur d'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront bénéficier à notre pays en assurant sa prospérité.

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national,
Président du GP FRI*

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zurich

Tél +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70

E-Mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch